



## EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATIONS CONSEIL MUNICIPAL DU 15 AVRIL 2026

L'an deux mille vingt six, le quinze avril, à 20 heures 06 le Conseil Municipal de la commune de MONTFERMEIL, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de **M. Xavier LEMOINE - Maire** à la suite de la convocation adressée le 9 avril 2026.

### **PRESENTS :**

M. Xavier LEMOINE, M. Franck BARTH, Mme Maria DA SILVA, M. Gérard GINAC, Mme Zoé VIGREUX, M. Jean ARSLAN, Mme Djena DIARRA, Mme Najat HASHAS, M. Ludovic PEDRO, Mme Maria PINTO, Mme Lydie HITACHE, M. Jean-Yves LAVALLEZ, Mme Elisa LICIDE, Mme Malgorzata DUDEK, M. Farid MECHMACHE, Mme Chrystel LAÏDOUNI, Mme Nathalie DESGRIPPES, M. Ludovic NEVO, M. Pierre BESNARD, M. Louis FALCK, Mme Oxana BRAGUTA, Mme Gwendoline LE BER, Mme Emily FERNANDEZ DESSERRE, M. Virgile-Adam BIKINDOU, M. Kevin CAUCHIE, M. Antoine JOUSSET, Mme Aleya-Nur CUBAN, M. Farid KACHOUR, Mme Angélique PLANET-LEDIEU, M. Soufiane EL MOUNAFIS, M. Jordi LE COINTE

### **ABSENT / PROCURATIONS:**

M. Mohamed DAHMOUNI (donne procuration à Mme Djena DIARRA), M. Mouloud MEDJALDI (donne procuration à M. Jean ARSLAN), Mme Laurence RIBEAUCOURT (donne procuration à M. Farid KACHOUR), Mme Zeynep CUBAN (donne procuration à Mme Angélique PLANET-LEDIEU)

M. Jean-Yves LAVALLEZ a été désigné comme secrétaire de séance, conformément à l'article L. 2121-15 du CGCT.

### **DESIGNATION D'UN REPRESENTANT DE LA VILLE DE MONTFERMEIL AU SEIN DU COMITE NATIONAL D'ACTION SOCIALE (CNAS)**

#### **Sur proposition de Xavier LEMOINE.**

Le Comité National d'Action Sociale (CNAS) est une association nationale proposant des prestations sociales, culturelles et de loisirs aux agents des collectivités territoriales adhérentes.

Chaque ville adhérente possède deux représentants qui siègent dans les instances paritaires et pluralistes du CNAS.

Suite au renouvellement du Conseil Municipal, il convient de désigner un représentant de la ville de Montfermeil parmi les élus.

Le Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu les Statuts et le règlement du CNAS,

Vu l'installation du Conseil Municipal le 21 mars 2026,

DEL2026\_04\_073

Vu la candidature de Monsieur Franck BARTH,

Considérant qu'en tant que commune adhérente, la ville de Montfermeil doit désigner deux représentants, à savoir un parmi les élus et un parmi le personnel,

Considérant que suite au renouvellement du Conseil Municipal, il convient de procéder à la désignation d'un nouveau représentant parmi les élus,

Considérant que la désignation du représentant se fait par l'autorité territoriale,

Considérant que la désignation peut se faire à main levée, si le Conseil Municipal l'accepte à l'unanimité,

### Il est proposé au Conseil Municipal :

De désigner Monsieur Franck BARTH comme représentant élu de la commune de Montfermeil au sein du CNAS.

### Le Conseil Municipal a voté à la majorité par :

#### 29 POUR

M. Xavier LEMOINE, M. Franck BARTH, Mme Maria DA SILVA, M. Gérard GINAC, Mme Zoé VIGREUX, M. Jean ARSLAN, Mme Djena DIARRA, M. Mohamed DAHMOUNI, Mme Najat HASHAS, M. Ludovic PEDRO, Mme Maria PINTO, M. Mouloud MEDJALDI, Mme Lydie HITACHE, M. Jean-Yves LAVALLEZ, Mme Elisa LICIDE, Mme Malgorzata DUDEK, M. Farid MECHMACHE, Mme Chrystel LAÏDOUNI, Mme Nathalie DESGRIPPES, M. Ludovic NEVO, M. Pierre BESNARD, M. Louis FALCK, Mme Oxana BRAGUTA, Mme Gwendoline LE BER, Mme Emily FERNANDEZ DESSERRE, M. Virgile-Adam BIKINDOU, M. Kevin CAUCHIE, M. Antoine JOUSSET, Mme Aleyna-Nur CUBAN

#### 6 ABSTENTIONS

Mme Laurence RIBEAUCOURT, M. Farid KACHOUR, Mme Zeynep CUBAN, Mme Angélique PLANET-LEDIEU, M. Soufiane EL MOUNAFIS, M. Jordi LE COINTE

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

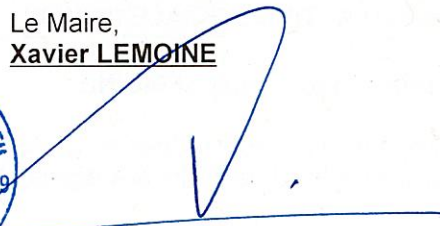
Le Secrétaire de séance,

Jean-Yves LEVALLEZ



Le Maire,

Xavier LEMOINE



Le présent acte peut faire l'objet d'un recours, dans un délai de 2 mois à compter de sa date de publication ou de notification, auprès du Tribunal Administratif de Montreuil-sous-Bois, 7, rue Catherine Puig – 93100 Montreuil-sous-Bois.